



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2022-09001

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## **Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2022-08-02-00001 - Décision de déclassement du domaine public SNCF  
(3 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-08-02-00001

Décision de déclassement du domaine public  
SNCF

## **DÉCISION DE DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC**

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : OU0542-01

### **SNCF RÉSEAU**

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1,

Vu l'ordonnance n° 2019-552 du 3 juin 2019 portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF notamment son article 18,

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et à sa filiale mentionnée au 5° de l'article L 2111-9 du code des transports, notamment son article 3,

Vu l'Arrêté du ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général adjoint clients et services,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services au directeur territorial **Centre**,

Vu l'avis du Conseil Régional de la Région Centre Val de Loire, en date du **4 février 2022**.

Vu l'autorisation de l'État en date du **12 juillet 2022**,

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de la SA SNCF Réseau

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1

Le bien non bâti sis à **CHAMBRAY-LES-TOURS** tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur l'extrait de plan cadastral joint à la présente décision sous teinte verte, est déclassé du domaine public ferroviaire.

CODE INSEE COMMUNE	ADRESSE	RÉFÉRENCES CADASTRALES		SURFACE (m <sup>2</sup> )
		SECTION	NUMÉRO	
37050	<i>La Pièce des Barrillers</i>	AY	73	41
			<b>TOTAL</b>	<b>41</b>

## **ARTICLE 2**

Copie de la présente décision sera communiquée à Madame la Préfète de Département d'**Indre-et-Loire**.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département d'**Indre-et-Loire**.

La présente décision sera publiée au bulletin Officiel de SNCF Réseau.

Fait à Orléans,

Le 2 août 2022

Francesca ACETO  
Directrice Territoriale